



<Madame><Monsieur> <PRÉNOM><NOM>
<RUE N°>
<CODE POSTAL> <COMMUNE>

Personne de contact +32 81 46 82 18
E-mail gestioncredits@hyposervice.be

< Crédit hypothécaire : demande de certificat de performance énergétique (PEB) concernant votre emprunt portant le numéro <xxx> >

Chère cliente, cher client,

La Banque nationale de Belgique nous oblige à demander, pour chaque dossier crédit, le certificat de performance énergétique (PEB) du bien immobilier donné en garantie dans le cadre d'un crédit hypothécaire.

Actuellement, ce document n'est pas présent dans votre dossier. Si vous disposez néanmoins d'un PEB, suite par exemple à des travaux de rénovation que vous avez fait réaliser, merci de nous **transmettre une copie du certificat PEB le plus récent avant le 1er novembre 2024**, pour nous permettre de compléter votre dossier.

Vous pouvez nous transmettre cette copie

- par e-mail : en envoyant le certificat PEB à l'adresse mail : **gestioncredits@hyposervice.be**
- par courrier : à l'adresse de correspondance : **Crefius, Avenue des Combattants 34 Bte 11, 5000 Namur**
- ou **via votre intermédiaire de crédit**

Vous veillez à une habitation moins énergivore, nous vous donnons un coup de pouce !

Si vous nous transmettez votre PEB, vous gagnerez peut-être un bon d'achat IKEA d'une valeur de 100 EUR.

Il vous suffit pour cela de répondre à une question simple et à la question subsidiaire de notre concours avant le 1er novembre. Accédez directement au concours et à toutes les informations via **<http://www.vivium.be/fr/private-individuals/concours/peb>**.

Les gagnant(e)s de ce concours seront prévenu(e)s à l'issue de cette action dans le courant du mois de novembre 2024.

Si vous ne disposez pas d'un certificat PEB, vous ne devez bien entendu rien faire. Vous ne pourrez dans ce cas pas participer au concours.

Nous vous remercions déjà par avance pour votre collaboration.

Cordialement,

Vivium
Le Service Crédits Hypothécaires